



## ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

### BULLETIN D'INFORMATION DE FÉVRIER

Bonjour chers parents,

La Semaine des enseignantes et des enseignants est à nos portes. Comme vous le savez, les membres de notre personnel enseignant accompagnent nos jeunes dans leur parcours scolaire avec grand dévouement. N'hésitez pas à leur écrire un petit mot avec votre enfant. C'est la plus belle marque de reconnaissance que vous puissiez leur faire. N'oublions pas les spécialistes, ils sont aussi très précieux au sein de l'équipe.

Bonne lecture,

Josée Poirier, directrice

#### DATES IMPORTANTES

2 au 13 février :	Période officielle d'inscription et de réinscription pour les élèves du primaire
2 au 6 février :	Semaine nationale des enseignants et enseignantes
Lundi 9 février :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.
Vendredi 13 février :	<u>Journée thématique St-Valentin</u> . Les élèves sont invités à porter des vêtements et accessoires de ce thème (rouge, rose et/ou blanc).
16 au 20 février :	Journées de la persévérance scolaire
Vendredi 20 février :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.
Vendredi 27 février :	<u>Journée thématique "à la plage"</u> . Les élèves sont invités à porter des vêtements et accessoires d'une journée à la plage.

#### PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE

La période officielle d'inscription et de réinscription pour l'année 2026-2027 se tiendra **du 2 février au 13 février 2026**. Il est important d'inscrire ou de réinscrire votre enfant pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée pour un transfert d'école en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles. Pour les parents en garde partagée, la période d'inscription au service de garde, de dîneurs et de transport scolaire du 2<sup>e</sup> parent au dossier se tiendra jusqu'au 27 février 2026 (**l'inscription du parent principal doit avoir été effectuée au préalable**).

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne dans les prochaines semaines. L'inscription se fera sur [Mozaïk-Portail Parents](#).

#### Départ ou déménagement

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2026-2027 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même signaler le départ de votre enfant dans [Mozaïk-Portail Parents](#), lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option « Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke »
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

#### Soutien technique

Durant la période d'inscription officielle, du 2 février au 13 février inclusivement, **pour toutes questions** relatives à l'utilisation de [Mozaïk-Portail Parents](#), veuillez communiquer avec le Service de l'organisation scolaire par **courriel à [portailparents@cssrs.gouv.qc.ca](mailto:portailparents@cssrs.gouv.qc.ca)** ou par **téléphone au 819 822-5540, poste 21788**.

Le service de soutien sera disponible du lundi au vendredi de 11 h à 19 h.

## PREMIÈRE INSCRIPTION (Préscolaire 4 ans et 5 ans, première inscription au CSSRS)

Pour une première inscription au CSSRS, celle-ci se fait sur [Mozaïk-Portail Parents](#).



Vous devrez déposer en ligne le certificat de naissance de votre enfant, deux preuves de résidence ([voir la liste des pièces reconnues](#)) et les documents d'immigration, s'il y a lieu.

Voici une vidéo pour vous aider:

<https://youtu.be/vFKg2SAQKsk?si=Vyq1nr4X2jVuMjE>

Prenez note que pour les parents qui font la première inscription sur [Mozaïk-Portail Parents](#), il pourrait y avoir un délai de quelques jours avant que l'option d'inscription au service de garde ne soit disponible dans le portail.

NB : Les nouveaux arrivants (première inscription dans le système scolaire québécois) doivent passer par la [demande d'entrevue](#) pour procéder à l'inscription.

## RECHERCHE DE BÉNÉVOLES ET DONS DE COSTUMES – THÉÂTRE PRÉSCOLAIRE

Bonjour chers parents,

Il y a 25 ans, une équipe de parents bénévoles a confectionné près de 90 costumes de théâtre, selon différentes thématiques, pour les élèves du préscolaire de l'école Champlain.

Récemment, un grand ménage a été effectué dans le classement des costumes. Certains d'entre eux auraient maintenant besoin de petites retouches et réparations. Nous sommes donc à la recherche de parents bénévoles qui pourraient offrir un peu de leur temps pour réparer les costumes.

De plus, si vous avez des costumes (pour enfants) que vous souhaitez donner, vous pouvez les faire parvenir par l'entremise de votre enfant. Merci de m'écrire à l'adresse suivante pour m'en aviser ou pour offrir votre aide :

[blanchetten@cssrs.gouv.qc.ca](mailto:blanchetten@cssrs.gouv.qc.ca)

Un grand merci pour votre précieuse collaboration!



Cordialement,

Nathalie Blanchette

## ABSENCES PROLONGÉES

Saviez-vous que... Les absences prolongées à l'école sont encadrées par des règles précises?

Depuis l'an dernier, la [procédure sur l'organisation scolaire](#) prévoit que toute absence de **plus de cinq (5) jours ouvrables consécutifs** doit être appuyée par un billet médical ou un document officiel reconnu. Sans cela, l'absence est considérée comme non motivée et peut avoir des impacts sur les apprentissages de l'enfant.

De plus, une absence de **plus de vingt (20) jours ouvrables consécutifs à l'extérieur du territoire du CSSRS** (par exemple pour un voyage) entraîne automatiquement l'annulation de l'inscription de l'élève à son école. Une nouvelle inscription devra alors être faite au retour et il est possible que l'enfant doive changer d'école, si la capacité d'accueil de l'école a été atteinte entre temps.

Si vous prévoyez une absence prolongée pour votre enfant, nous vous invitons à en discuter **à l'avance avec la direction de l'école**, qui pourra vous guider et répondre à vos questions. À noter que l'école ne peut pas offrir d'enseignement à distance pendant une absence prolongée, même lorsque celle-ci est motivée.

## CAMPAGNE DE SÉCURITÉ EN TRANSPORT SCOLAIRE



La Fédération des transporteurs par autobus mobilise tous les usagers de la route, le réseau scolaire, les écoliers et leurs parents dans le cadre de la campagne « M'as-tu vu? », du 26 janvier au 6 février 2026.

Nous vous invitons à consulter le site <http://www.mastuvu.info>, qui répond à de nombreuses questions sur le transport scolaire.

## JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE – 16 AU 20 FÉVRIER



Du 16 au 20 février 2026, tout le Québec vibrera au rythme des Journées de la persévérence scolaire (JPS).

Évidemment, pour vos enfants vos gestes, vos mots et vos conseils comptent énormément. En tant que parent, vos encouragements et votre appui font une réelle différence. Prenez quelques minutes pour souligner leurs bons coups, échangez sur ce qui les motive à aller de l'avant et à persévérer, malgré tous les défis! Nous vous remercions de donner du sens à leur parcours scolaire!

Rendez-vous au [www.journeesperseverancescolaire.com/fr/estrie](http://www.journeesperseverancescolaire.com/fr/estrie) pour explorer les nombreuses façons de participer au JPS 2026.

## PRÉVENTION DES TROUBLES DE SANTÉ LIÉS AU FROID

En cette période plus froide, les écoles du CSSRS ont pour directive de suivre les recommandations de la [Société canadienne de pédiatrie](#) pour protéger les enfants du froid. Il est donc recommandé de :

1. Garder les enfants à l'intérieur lorsque la température ou le refroidissement éolien est de -27°C ou moins;
2. Réduire la période de jeux extérieurs lorsque la température est de -15°C ou moins.

[Cliquez ici](#) pour consulter l'*Aide à la décision lors d'une exposition au froid intense* dont s'inspirent les établissements du CSSRS.

AIDE À LA DÉCISION LORS D'UNE EXPOSITION AU FROID INTENSE		
SYMPÔTOMES	ÉTAT DE SANTÉ	DÉCISION
<ul style="list-style-type: none"><li>Peu ou pas de symptômes</li><li>Leger accroissement du froid</li></ul>	NORMAL	<ul style="list-style-type: none"><li>Porter des vêtements chauds,</li><li>Ne pas se mouiller</li><li>Couvrir la tête et les extrémités</li><li>Bien des lessives douces</li><li>Boire des boissons hypertoniques</li><li>Restez actif, bouger les mains et les pieds</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>Aux extrémités Ici : doigts, oreilles, nez et... Douloureuse sensation de brûlure</li><li>Porte de sensibilité au toucher</li><li>Peau rouge et/ou bleue</li><li>Peu sans décoloration importante</li><li>Peu malaise (mal à la tête)</li></ul>	ENGELLE SUPERFICIELLE	<ul style="list-style-type: none"><li>Recouvrir la peau avec la couche du corps avec de l'eau tiède</li><li>Ne pas former ni masser</li><li>Sortir de l'eau si le froid</li><li>Appeler Info-Santé au 8-1-1 ou basculer</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>Aux extrémités Ici : doigts, oreilles, nez et... Porte de sensibilité au toucher</li><li>Malaise important</li><li>Peau blanche, cramoisie et/ou rose</li><li>Poussière dans la bouche</li></ul>	ENGELLE PROFONDE	<ul style="list-style-type: none"><li>Même conseils que pour l'engelure superficielle</li><li>Si symptômes persistants, consulter un médecin</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>Temp 22 à 30°C (70-86°F) Tremblements</li><li>Confusion, agacement et/ou irritabilité</li><li>Respiration et pouls rapides</li><li>Troubles</li><li>Difficulté à marcher</li><li>Extincteur</li></ul>	HYPOTHERMIE LÉGÈRE	<p><b>L'HYPOTHERMIE EST UNE URGENCIE MÉDICALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Apporter le 1-1-1</li><li>Sortir de l'eau si le froid</li><li>Sortir du bain bruyamment</li><li>Porter des vêtements secs</li><li>Recouvrir le corps rapidement</li><li>Si la personne n'a pas réagit, faire une boussole chaude sans alcool</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>Temp sous 20°C (68°F)</li><li>Inconscience</li><li>Arrêt cardiaque</li></ul>	HYPOTHERMIE MODERÉE	
<ul style="list-style-type: none"><li>Temp sous 10°C (50°F)</li><li>Inconscience</li><li>Arrêt cardiaque</li></ul>	HYPOTHERMIE SEVERE	

## CAMP DE JOUR POUR LES 6 À 12 ANS

### LA RELÂCHE ÉCLATÉE DU CENTRE SPORTIF DE L'UdeS – CAMP DE JOUR POUR LES 6 À 12 ANS



Faites vivre une semaine de relâche pleine d'aventures et de découvertes à vos enfants en les inscrivant au camp « La relâche éclatée » du Centre sportif du Campus principal de l'UdeS. Du 2 au 6 mars 2026, ils seront plongés dans un monde d'activités variées :

- Piscine
- Spectacle au Centre culturel
- Jeux collectifs et initiation à quelques sports
- Découverte de l'aïkido
- Après-midi Vert & Or
- Atelier artistique
- LÜ
- Et plus encore!

La période d'inscriptions se termine le 12 février 2026. Faites vite! Les places s'envoient vite : [Inscrivez-vous dès maintenant](#)